

**DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES**  
en vertu du règlement no 357-2021 de la municipalité de Saint-Isidore

NOM DU PROPRIÉTAIRE : \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE LOT : \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE MATRICULE : \_\_\_\_\_

Des travaux de construction seront exécutés sur ce lot conformément au permis no \_\_\_\_\_

Je suis propriétaire du lot \_\_\_\_\_ au cadastre du Québec et j'exploiterai dans le bâtiment situé sur ledit lot (*description de l'activité donnant droit à l'obtention du crédit de taxes*) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Cette demande vise à :

- Relocaliser une entreprise  
 Agrandir une entreprise  
 Établir une entreprise

J'atteste qu'il ne s'agit pas d'un transfert d'activités qui sont exercées sur le territoire d'une autre municipalité locale et que je ne bénéficie pas d'une aide gouvernementale destinée à réduire les taxes foncières.

Je demande, par conséquent, un crédit de taxes foncières générales conformément au règlement no 357-2021 dont j'affirme avoir pris connaissance.

Donnée à Saint-Isidore, ce \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Propriétaire ou représentant

**Veillez faire parvenir votre demande, accompagnée d'une copie du permis de construction à :**

Madame Mireille Couture  
Directeur général et greffier-trésorier  
Municipalité de Saint-Isidore  
128, route Coulombe  
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0

**Le formulaire signé doit être reçu au plus tard douze (12) mois suivant la réception du certificat de modification émis par la MRC de La Nouvelle-Beauce.**

**SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ**

**Décision d'admissibilité**

\_\_\_\_\_ Cette demande est admissible à un crédit de taxes foncières

\_\_\_\_\_ Cette demande n'est pas admissible à un crédit de taxes foncières

\_\_\_\_\_  
Mireille Couture  
Directrice générale et greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Date